

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Création d'un parvis et d'une voie de desserte et réaménagement du parking attenant au collège Van Der Meersch et à la salle Lucien Vallet.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

\_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Metropole Européenne de Lille

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 0 0 0 9 3 2 0 1 0 0 0 8 1

EPCI

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Castelain

Damien

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. a)	Agrandissement et réorganisation d'une aire de stationnement ouverte au public. Nous passons de 50 places de stationnements à 58 places dont 2 PMR.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un parvis et d'une voie de desserte et au réaménagement du parking attenant au collège Van Der Meersch et à la salle Lucien Vallet.

Le projet s'articule autour d'une voie de desserte principale à sens unique sous le régime de zone de rencontre. Elle permet d'assurer le dépôt des élèves du collège Van der Meersch et aux usagers de la salle Lucien Vallet.

Une voie de circulation spécifique en sens unique dessert des poches de stationnements à proximité de la salle Lucien Vallet. L'augmentation de la capacité de stationnement permet de couvrir les besoins forts liées au dépôt des élèves du collège et au fonctionnement de la salle de sport.

Une large bande piétonne provenant de la rue Mirabeau jusqu'à l'entrée principale du collège permet d'absorber les flux importants de piéton, cyclistes et dépôt de cars scolaires.

Les trottoirs et stationnements sont agrémentés de jardins de pluie et de noues paysagères. De plus, le projet prévoit un potentiel de plantation de 49 arbres.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet de réaménagement du parking entre la rue Mirabeau et le collège s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du collège Van Der meersch par le cabinet d'architecture Dehaenne et Partenaires.

L'objectif est de créer une nouvelle interface moderne, qualitative et sécuritaire entre les nouveaux aménagements du collège et la rue Mirabeau dans la continuité du projet du cabinet d'architecture. L'idée est d'aménager un espace apaisé et végétalisé tout en prenant en compte les besoins forts en stationnement.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront en une seule phase :

- Sécurisation de la parcelle
- Démolition
- Terrassements
- Aménagement de l'ensemble
- Plantation des arbres et de la végétation basse

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Aujourd'hui la parcelle appartient à la ville de Mouvaux. La parcelle va être découpée en 2 parties distinctes. La partie de chaussée circulé et stationnement sera rétrocédée à la MEL et l'espace vert autour de la salle Lucien Vallet restera à la commune. Dans sa phase d'exploitation, le nouvel aménagement appartiendra à la MEL. Le stationnement restera ouvert au public et gratuit.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

En application de l'article R 421-19j du code de l'urbanisme, le projet aboutissant à la création d'une aire de stationnement de plus de 50 unités, le projet sera soumis à un permis d'aménager.

## 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale du projet :	7835m <sup>2</sup>
Surface totale de stationnement :	765m <sup>2</sup>
Surface totale d'espace vert au sol :	1880m <sup>2</sup>

## 4.6 Localisation du projet

### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 33 b Voie : rue Mirabeau

Lieu-dit :

Localité : Mouvoux

Code postal : 5 9 4 2 0 BP :  Cedex :

### Coordonnées géographiques<sup>(1)</sup>

Long. : 0 3 ° 0 7 ' 3 6 " E Lat. : 5 0 ° 4 2 ' 2 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU2 de la MEL : UEP (zone des équipements publics ou d'intérêt collectif)  
Stationnement : règles de stationnement S5 (dispositions générales)

① Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

## 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

- nouvelle voie de desserte à sens unique
- réorganisation de l'emplacement des stationnements et des espaces verts
- nouvelle aire piétonne de la rue Mirabeau au collège
- Augmentation du stationnement de 50 à 58 places

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Le projet se situe-t-il :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel/Laquelle ?</b>
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire de la MEL est couvert par un PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) adopté le 29/04/2022. La rue Mirabeau est une artère importante de la ville et se situe à 400m de l'autoroute A22.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de répartition des Eaux des Nappes Calcaires Carbonifères.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de démolition liés à la désimperméabilisation et au terrassement seront excédentaires. Ces matériaux seront triés, analysés et traités si besoin, puis évacués vers les filières appropriées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux nécessiteront l'apport de matériaux pour constituer la structure de chaussée, les revêtements de voirie et de terre naturelle.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une partie des matériaux utilisés seront des graves recyclées de déconstruction issues des filières de recyclage du BTP de la métropole.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de besoins particuliers en terme d'équipement d'alimentation en eau potable. Les eaux pluviales seront gérées par infiltration dans les espaces verts, noues, jardin de pluie et les dalles engazonnées. Seule une surverse exceptionnelle rejète à débit régulé les eaux vers l'assainissement public de la rue Mirabeau.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous proposons un potentiel de plantation de 49 nouveaux arbres et d'augmenter de 9 points la surface d'espace vert au sol.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Actuellement, l'entrée et la sortie du parking se fait sur le plateau de la rue Mirabeau. Le projet propose de réaliser une sortie unique sur le plateau et une entrée de l'autre côté de la salle Lucien Vallet.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier peut être source de bruit. L'exploitation du projet n'entraînera pas d'évolution significative du bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier peut être source de vibration. L'exploitation du projet n'entraînera pas d'évolution significative du bruit.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation du projet, l'éclairage urbain sera étendu sur l'ensemble du parking.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux engendre la production de déchets qui seront évacués vers les filières appropriées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous sommes déjà sur un parking existant. Nous proposons un projet plus qualitatif en matière de partage de l'espace public. Le nouvel ensemble constituera une plus value pour l'existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking couvre toujours les besoins de la Salle Lucien Valet et le collège Van Der Meersch. Les modes doux auront simplement un espace plus confortable pour accéder à l'entrée du collège.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

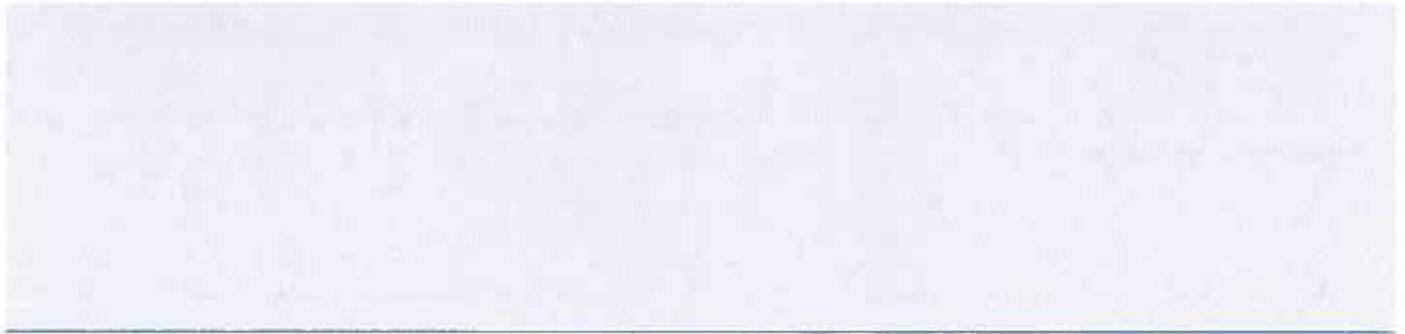
---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---



---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**



---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant la nature du projet qui consiste en la création d'un parvis, d'une voie de desserte et au réaménagement du parking en y ajoutant 8 places, ce projet n'a pas d'impact important sur son environnement réglementairement.

Au regard du questionnaire, le projet ne rentre pas dans des zones particulièrement sensibles nécessitant une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DELESTREZ

Prénom Ludovic

Qualité du signataire Directeur Espace Public et Voirie

A Lille

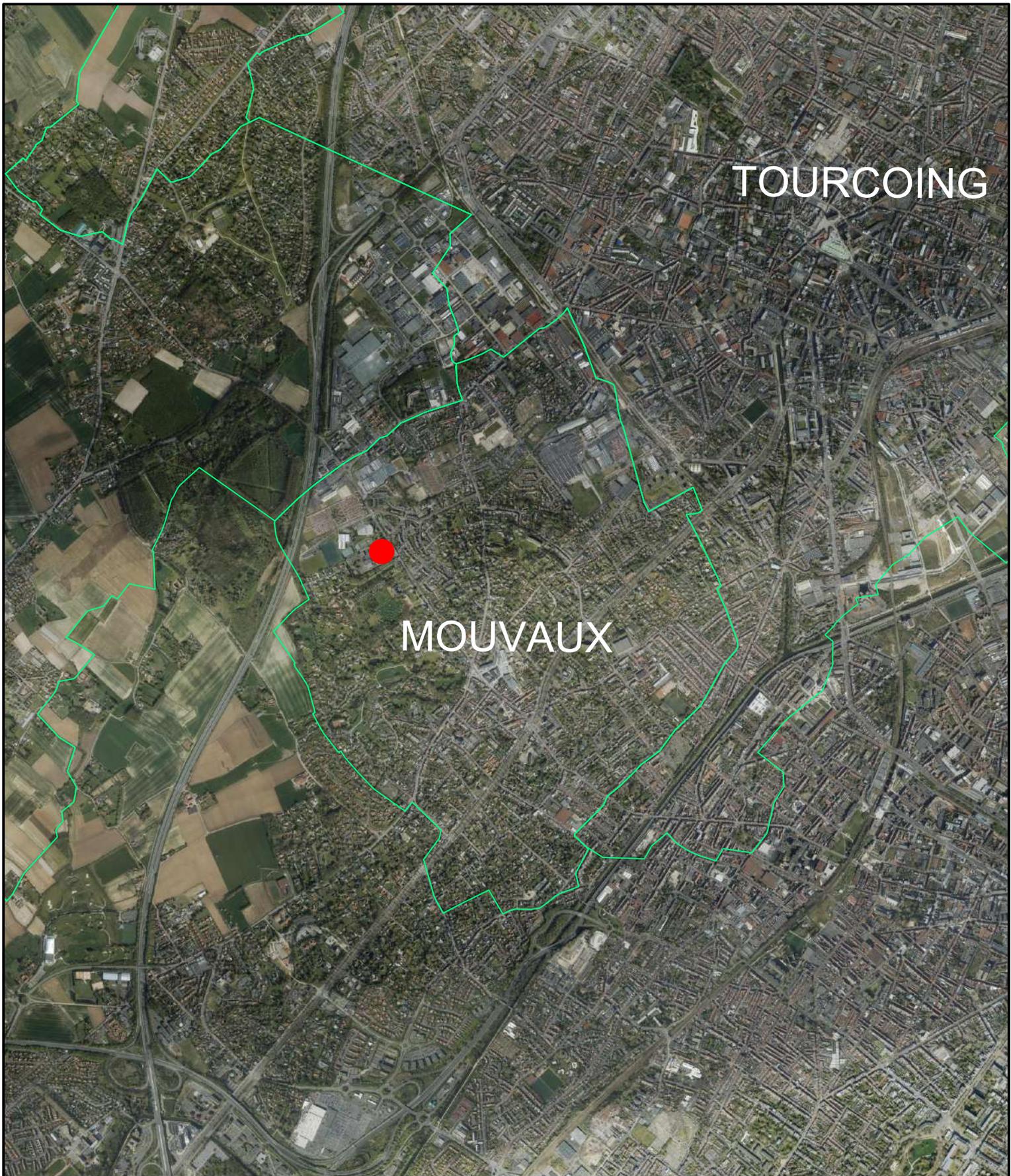
Fait le 1 8 / 0 7 / 2 0 2 4



Ludovic DELESTREZ  
Directeur  
Espace public et voirie

Signature du (des) demandeur(s)





## ANNEXE 3

MOUVAUX - Rue Mirabeau - Projet de réaménagement du parking du collège

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE / U.T.T.A.

Par : S. B.

Echelle : 1/25 000



## ANNEXE 4

MOUVAUX - Rue Mirabeau - Projet de réaménagement du parking du collège

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE / U.T.T.A.

Par : S. B.

Echelle : 1/5 000

Légende

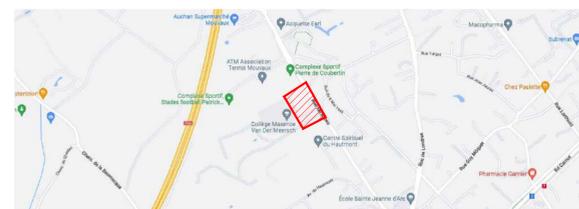
-  BB-EB 6 noir (trottoir)
-  enrobés rouges ou résine RAL 3009 (piste cyclable)
-  Pavé béton
-  Béton balayé pour traversée piétonne
-  BBSG2-EB 10 noir roulement
-  BBSG2-EB 10 rouge roulement (plateau)
-  Dalles engazonnées
-  Arbre existant
-  Fosse d'arbre (plantation de compétence Ville)
-  Végétation de type arbustive (plantation de compétence Ville)
-  Noue paysagère ou jardin de pluie (plantation de compétence Ville)

Stationnement projet: 58 places dont 2 PMR + 18 stationnements potentiels le long du parvis piétons à titre exceptionnel

Végétalisation: Potentiel de plantation de 49 arbres (plantation de compétence Ville)



ESPACE PUBLIC & VOIRIE  
UNITÉ TERRITORIALE DE TOURCOING - ARMENTIERES



**ANNEXE 5**  
Mouvoux - Rue Mirabeau - Parvis du collège Van Der Meersch

Phase de l'étude : AVP

Ind.	Évolution du document	Date	Dessiné par	Étudié par	Visa
A	AVP - proposition 2	28/02/2023	C. Delattre	C. Delattre	
B	Ajout 3 PP rue Mirabeau, EP à déplacer et déplacement place PMR	29/03/2023	C. Delattre	C. Delattre	
C	Modif suite revue de projet du 03/05/2023 et Commission de sécurité du 05/05/2023	09/05/2023	C. Delattre	C. Delattre	
D	Modifs talutage 2 arbres existants + ajout emprises projet future école ville	10/04/2024	C. Delattre	C. Delattre	
E	.....	.....	.....	.....	.....
F	.....	.....	.....	.....	.....
G	.....	.....	.....	.....	.....

Échelle : **1/200**

Service émetteur	Commune	Divers	N° du plan	Indice
DEPV - UTTA	MOU	--	1	D



Parvis piétonnier dans l'emprise du collège



## ANNEXE 6

MOUVAUX - Rue Mirabeau - Projet de réaménagement du parking du collège

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE / U.T.T.A.

Par : S. B.

Echelle : 1/2 000